

CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE vendredi 15 mai 2009

SÉANCE DU 15 mai 2009

Membres :

Composant le Conseil : 39
En exercice : 39

L'an deux mille neuf, le 15 mai , le Conseil Municipal de la Commune de Stains, légalement convoqué, s'est réuni Place du 8 Mai 1945 (Ecole du Globe), sous la présidence de Monsieur Michel BEAUMALE, Maire.

Étaient présents :

M. BEAUMALE, Maire,
Mme TESSIER KERGOSIEN Fabienne, Mme RIOU Nicole, M. MORIN Francis, Mme KELLNER Karina, M. LE NAOUR Philippe, Mme CADERON Isabelle, M. TAIBI Azzedine, M. VIGNERON François, Mlle AMZAL Najia, M. LE GLOU Julien, Adjoint au Maire.
Mme BURETTE Claudine, M. SEPO Benjamin, M. HAUTDEBOURG Gérard, M. LE GLOU Jean-Paul, Mme ABDERIDE Françoise, Mme DIONE Angèle, M. SAKMECHE Naceur, M. LANGLOIS Denis, Mme AOUDIA Farida, M. ABDELLALI Khader, Mme SEEGER Evelyne, Mme CHEVET Teragi, M. BOUNAB Mourad, Conseillers Municipaux.

Étaient absents représentés :

Mlle Zaïha NEDJAR	qui donne pouvoir à Mme Farida AOUDIA,
M. Jean-Claude FLEURY	qui donne pouvoir à Mme Nicole RIOU,
Mme Akissi KOUASSI	qui donne pouvoir à Mme Angèle DIONE,
M. Lamine SAÏDANE	qui donne pouvoir à Mlle Najia AMZAL,
Mme Natacha GORCHON	qui donne pouvoir à M. Philippe LE NAOUR,
M. Alexis TRESKOW	qui donne pouvoir à M. Jean-Paul LE GLOU,
M. Nicolas PRADEL	qui donne pouvoir à M. Michel BEAUMALE.

Étaient absents :

Mme CHABAUDIE Catherine,
Mme BAKARI Natalie,
Mlle AKKOUICHE Nabila,
Mme GOUREAU Marie-Claude,
M. REZGUI Malek,
M. BOUYAHIA Aziz,
M. CARRIQUIRIBORDE Jean,
Mme TEBOUL-ROQUES Line.

Secrétaire de séance :

M. LE GLOU Jean-Paul.

ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire remercie les Stanois présents dans le public et salut la présence de Jean Brafman (Conseiller régional et membre de la Commission Transport au Conseil Régional, ainsi que Membre du bureau du Syndicat des Transports d'Ile-de-France et Président de la Commission Démocratisation), Dominique Carré (Conseiller Communautaire délégué aux transports), Anne-Laure Perez (Conseillère municipale déléguée de Gennevilliers aux services publics).

Le Conseil Municipal se réunit aujourd'hui Place du 8 mai 1945, qui représente l'emplacement de l'une des stations du prolongement de la ligne 13 du métro.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de prévoir une suspension de séance afin de permettre au public de s'exprimer sur la question des transports à Stains.

Monsieur le Maire rappelle que les attentes des Stanois en matière de transport collectif sont fortes. Stains demeure encore une ville enclavée entre de grandes infrastructures de transport qui la contournent mais ne la traversent pas. Les déplacements vers Paris ou la banlieue des Stanois leur imposent d'emprunter plusieurs modes de transports. La ligne du RER D borde la périphérie est de la ville de Stains. C'est un moyen de transport pour les quartiers nord de la ville. Les secteurs de population les plus denses de Stains sont localisés au sud. La desserte en transport de ces quartiers est insuffisante.

Les projets de transport sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune vont être présentés : la mise en place de 3 lignes de tramway, le prolongement de la ligne 12 du métro. Stains reste la seule ville du territoire de Plaine Commune à ne pas être traversée par une infrastructure lourde de transport. Il faudra donc attendre 2013 et l'arrivée de la tangentielle Nord.

Les conditions de transport aujourd'hui sont très mauvaises :

- saturation de la ligne 13 (290 000 voyageurs sur le nord de la ligne au quotidien, taux de charge de 116% soit 4,5 voyageurs au m², accroissement du trafic de 2,5% par an),
- saturation du tunnel de la gare du Nord pour le RER D, suppression du guichet grande ligne à la gare de Pierrefitte-Stains, difficulté de régularité des trains,
- maillage insuffisant du territoire de la commune de Stains en ligne de bus (les quartiers émergents -la Cerisaie, le Bois Moussay- ne sont pas suffisamment pris en considération, fréquence des lignes insuffisantes),
- tarification de zone 4 du territoire de Stains.

Ce sont des conditions indignes et qui ne sont pas à la hauteur des enjeux pour inciter les habitants de Stains à renoncer à l'usage de la voiture au bénéfice des transports collectifs.

Monsieur le Maire précise que la tangentielle Nord doit, à terme, relier Sartrouville à Noisy-le-Sec. Le tronçon financé, à l'heure actuelle, relie Epinay au Bourget. Stains se situe au milieu. La livraison est prévue pour 2013-2014. Un doublement des voies sera nécessaire sur toute la traversée de Stains. Des acquisitions foncières seront nécessaires pour RFF (Réseau Ferré de France). Deux gares seront mises en place : une à la Cerisaie, et l'autre sera située rue d'Amiens (limite Stains/Pierrefitte). La tangentielle Nord aura un impact important sur la ville de Stains. Elle représente un levier de développement considérable pour les secteurs à proximité des gares (friches industrielles et foncier mutable). La tangentielle Nord est un train léger, rapide (vitesse moyenne de 60 km/heures, fréquence de 5 minutes aux heures de pointe). La totalité du financement doit encore être obtenue.

Concernant la ligne 13 du métro, Monsieur le Maire précise que des financements ont été débloqués pour son amélioration (pose de portes palières, optimisation de la fréquence). Malgré ces mesures, cette ligne de métro reste très saturée.

Le STIF a fait le choix du prolongement de la ligne 14 du métro. Selon les prévisions, ce prolongement de la ligne météor, jusqu'à la mairie de Saint-Ouen, aurait pour effet de

diminuer le trafic sur la ligne 13 de 15 à 20%. Ce prolongement est prévu pour 2013. Or, le trafic sur la ligne 13 augmente de 2,5% tous les ans. Ce gain de 15 à 20% va très vite s'amenuiser.

La Communauté d'Agglomération Plaine Commune avait pris position pour le prolongement de la ligne 14 et celui de la ligne 13 jusqu'à Stains (interconnexion avec la tangentielle Nord).

Le prolongement de la ligne 13 est souvent présenté, y compris par la RATP, comme un facteur d'aggravation de la saturation de cette ligne 13. Sur cette question, Monsieur le Maire estime que les études menées n'ont pas abouti. Le prolongement et l'interconnexion de la ligne 13 avec la tangentielle Nord peuvent participer à sa désaturation. Cela évitera aux voyageurs de transiter par Paris pour repartir vers la banlieue.

La Région Ile-de-France vient de présenter un plan d'amélioration des transports d'Ile-de-France de 17 milliards d'euros. Soit 500 millions d'euros pour chaque ligne RER (A, B, C, D), 1 milliard d'euros pour le prolongement d'Eole à la Défense, 775 millions d'euros pour le prolongement de la ligne 14, 6 milliards d'euros pour la réalisation d'un métro circulaire autour de Paris. Ce plan concerne les 10 ans à venir. La Région Ile-de-France est prête à financer 11 milliards d'euros de ce plan. Pour le reste du financement, la réalisation d'un emprunt ou l'augmentation de 0,5% de la participation des entreprises ont été avancées.

Jean Brafman reviendra sur ces points pour les expliciter.

Récemment, le Président de la République a annoncé un projet ambitieux : la réalisation d'un métro de 130 km autour de Paris (tronçon reliant la Plaine Saint-Denis à Roissy, comprenant les principaux pôles économiques du territoire de l'Ile-de-France). Il s'agit d'une reprise de l'une des propositions de Christian Blanc. Ce projet est estimé à 35 milliards d'euros (financements Etat et Région Ile-de-France). Ce « super métro » s'inscrit dans la vision du Grand Paris du Président de la République. Il semble renoncer à la vision hyper centralisée du rapport du Comité Balladur. A partir des travaux des architectes missionnés pour le Grand Paris, le Président de la République reconnaît que toutes les visions convergent vers un Grand Paris polycentrique. Cette position est défendue par la ville de Stains et Plaine Commune. Ainsi, selon le Président de la République, ce Grand Paris fait « du Havre son port ; la Seine, son axe majeur ; se compose d'une forêt d'un million d'arbres sur les 2 500 hectares du cône de bruit de Roissy ; d'accroître les forêts franciliennes de 30% pour faire baisser de 1 à 2 degrés la température nocturne pendant les pics de chaleur au centre de l'agglomération parisienne, ... ». C'est ambitieux.

Le Président de la République reconnaît la dynamique de développement du territoire de Plaine Commune et propose d'en faire 1 des 7 pôles majeurs économiques du Grand Paris (plus 2 autres pôles dont celui du Bourget). Le pôle de Plaine Commune serait dédié aux industries de la création autour des métiers l'image (formations techniques de haut niveau, campus Condorcet dédié aux Sciences Humaines et Sociales). Stains doit bénéficier du développement économique du territoire. Ce développement est déjà existant mais il est circonscrit à la Plaine Saint-Denis. Il commence à se diffuser à la zone des Tartres (implantation de l'équipement des Archives Nationales). Cette zone se situe à 40% sur le territoire de Stains.

La ville de Stains sera très attentive aux concertations qui auront lieu sur le « super métro » de 130 km. Il passera sur un secteur où la ville de Stains pourrait être directement intéressée (entre les secteurs de la Plaine Saint-Denis, du Bourget et de Roissy). Cela pourrait être un moyen de transport permettant l'accès aux emplois de la plateforme aéroportuaire pour les Stanois.

La gare de la Cerisaie pourrait être un pôle intermodal de transport (ligne 13 du métro, ligne RER, tangentielle Nord, gare TGV, « super métro ») permettant à Stains de sortir de son enclavement.

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la proposition d'interruption de séance.

Aucune demande d'intervention n'étant formulée, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés par 31 voix pour,

Approuve la suspension de séance.

Monsieur PIERNA, Président de l'association pour la ligne 13 du métro, précise que cette association ne fonctionne plus depuis 12 ans et ne peut donc revendiquer le titre de Président de l'Association. Monsieur Pierna fait référence à une étude de la RATP, du début des années 1980, qui indiquait que le prolongement de la ligne 13 du métro était le plus rentable des projets de la RATP (au niveau financier).

Monsieur Pierna fait référence à l'entassement des voyageurs empruntant la ligne 13 du métro. La décentralisation amène la population à chercher du travail plus loin. Auparavant, il y avait sur la ville de Stains des entreprises qui employaient 700 à 900 travailleurs. Elles ont aujourd'hui disparues. Durant les cinquante dernières années, les Gouvernements et la Région Ile-de-France n'ont pas fait grand-chose. La Région Ile-de-France est très en retard en matière de transport en commun par rapport à d'autres métropoles. Si on veut que le développement durable soit un succès, il faut éviter l'utilisation des transports individuels. Il faut aller vers les transports collectifs. Or depuis 40 ans, la ville de Stains pose la question du prolongement de la ligne 13 du métro. Le problème de la tangentielle Nord est venu après. Ces deux projets doivent se réaliser. L'ancienne Seine doit être considérée comme Paris et être interconnectée. Il faut un développement des lignes de métro. Il ne faut pas les opposer. Le Nord de la Région Parisienne est moins bien desservi que le sud ou l'ouest. Il est nécessaire de remédier à cette situation.

Monsieur Pierna rappelle que le combat pour le prolongement de la ligne 13 du métro a été engagé, il y a plusieurs années et celui avec l'interconnexion avec la tangentielle Nord, indispensable et nécessaire, plus tard. La municipalité Stanoise a eu raison de développer l'action pour la réalisation de transports collectifs afin de se faire entendre et d'obtenir des succès. Mais il faut aussi aller plus loin : mettre en place une association unissant toutes les sensibilités qui existent dans la ville. Le problème des transports est un problème qui peut unir l'ensemble des Stanois. L'association à l'époque représentait l'ensemble des sensibilités du Conseil Municipal. Des milliers de Stanois doivent se prononcer (à l'instar de ce qui a été fait il y a une dizaine d'années). Il faut que l'on parle de la ville de Stains. Beaucoup plus de Stanois doivent se sentir concernés. Il faut s'organiser et s'unir. Il faut recréer une association.

Madame Claudine LEDEUNF, membre du Conseil de Développement de Plaine Commune et du Groupe « Transport et Déplacement », considère que l'association susceptible d'être créée ne doit pas se concentrer exclusivement sur la ligne 13 du métro. Elle doit être relative à l'ensemble des problèmes de transport en commun à Stains.

Madame Ledaff pose trois questions :

- 1) En ce qui concerne la gare SNCF de Pierrefitte-Stains (RER D) : sera-t-elle supprimée ? le quai roulant sera-t-il mis en place jusqu'à la future gare de la tangentielle Nord ? quelle sera l'offre de transport pour les habitants Stanois des quartiers du Maroc, de l'avenir ainsi que pour Pierrefitte ? La SNCF met en place sur les projets des comités de site ou de ligne où les usagers travaillent avec les maîtres d'ouvrages pour la définition des besoins. Il est important de solliciter les usagers de ligne RER D pour connaître leurs besoins et leurs attentes. Il est aussi indispensable que les usagers connaissent l'aménagement de la future gare de la tangentielle nord prévue en 2013.
- 2) En 2013, il y aura trois tramways supplémentaires sur le territoire de Plaine Commune qui vont modifier les lignes de bus. Est-il prévu la mise en place d'une ligne de bus qui rejoindra la gare tramway de Garges-les-Gonnesse ? Cette offre permettrait un débouché de transport intéressant. Les usagers sont-ils associés à cette modification des lignes de bus ?
- 3) En ce qui concerne la tarification, existe-t-il une réflexion de la ville de Stains et de Plaine Commune sur la gratuité des transports ?

Monsieur TAÏBI, Directeur Adjoint de la Clinique de l'Estrée à Stains, rappelle que ladite Clinique s'est implantée dans la zone du Bois Moussay en 1995. Elle était, à l'époque, la seule entreprise de la zone, et occupait 100 salariés. Aujourd'hui, la Clinique compte plus de 300 salariés. Ceux-ci ont des horaires fixés sur une amplitude de 8h00 à 20h00. La Clinique est desservie par une ligne de bus dont l'intervalle de circulation est de 20 à 25 minutes. Il n'y a pas de bus le dimanche, alors que la Clinique est ouverte. C'est un problème pour les salariés et les patients. Plus de 45% des patients de la Clinique n'habitent pas dans le bassin de vie. Les familles des patients hospitalisés éprouvent des difficultés pour leur rendre visite. La Clinique de l'Estrée est très attachée au développement des transports en commun sur Stains et particulièrement dans la zone du bois Moussay.

Une représentante de l'Association ANSE 93, fondée en 1988, rappelle que cette association se bat auprès de la SNCF pour obtenir des murs anti-bruit de qualité le long des voies ferrées. Elle adhère aux propositions exposées précédemment par les différents intervenants (réactivation d'une association initiée par M. Pierna, développement de toutes les formes de communication sans préjudice sonore). Elle fait part de son inquiétude en matière des nuisances sonores des projets de tours du Grand Paris et du futur maillage du territoire de Stains. Il faut des garanties pour préserver les riverains de toutes les nuisances sonores. Stains est « coincé » sous les réseaux d'avions et les nuisances sonores de la tangentielle. La création d'une nouvelle gare TGV à la Cerisaie conduit aussi à s'interroger. Sur qui peut-on compter pour prendre en compte ces nuisances ? La SNCF ? RFF ? Les architectes ? Les élus ? Elle attire l'attention du Conseil Municipal sur la préservation de la qualité du cadre de vie. Une fois les projets lancés, il est difficile pour les associations de mobiliser les Stanois, les élus, la SNCF et RFF pour la construction de murs anti-bruit qui garantissent une qualité de vie.

D'autres questions sont posées par le public présent. Elles portent notamment sur :

- l'adhésion à l'idée de faire de la question des transports une question Stanoise avec l'ensemble des réseaux associatifs notamment. Le problème de la tarification en zone 4 du territoire de Stains est posé. Aussi quel sera le prix de ce nouveau réseau de transport pour les citoyens ?
- la tarification de la ville de Stains (en zones 4),
- la desserte du lycée Maurice Utrillo par le bus (dont les horaires sont fixés en fonction du lycée Paul Eluard de Saint-Denis).

Monsieur le Maire met fin à l'interruption de séance.

Monsieur CARRÉ intervient sur la réorganisation des lignes de bus et précise qu'il s'agit d'une préoccupation importante de Plaine Commune. Il y est prévu la réalisation de trois tramways sur le territoire de la Communauté d'Agglomération et non sur celui de Stains. Les travaux du tramway T5 reliant Saint-Denis, Pierrefitte et Sarcelles ont déjà commencé. L'extension du T1 (Bobigny - Saint-Denis - Haut-de-Seine) vient de commencer. Le tramway Tramy partant de la porte de Paris et allant jusque Saint-Denis Villetaneuse et Epinay sera réalisé à partir de la rentrée 2009. Tous ces chantiers sont prévus, chacun, pour une durée de trois ans. Dans le cadre de l'arrivée de ces tramways et de la tangentielle Nord (2014), Plaine Commune réfléchit à la réorganisation des transports en commun, et notamment des lignes de bus. Cette réflexion est menée en lien avec la RATP et le Comité de Déplacements sur Plaine Commune (ouverts à tous les élus qui ont une délégation en matière de transport sur le territoire de Plaine Commune et aux représentants du Conseil de Développement). Début 2010, Plaine Commune aura une vision plus claire. L'intérêt des

études est d'identifier les quartiers, qui malgré les travaux, resteront mal desservis et d'analyser de quelle manière il est envisageable de modifier le parcours des lignes de bus pour améliorer cette situation.

Madame PEREZ précise qu'elle est aussi responsable du Comité d'usagers. Elle indique que la ville de Gennevilliers a obtenu le prolongement de la ligne 13 du métro après 10 ans de lutte acharnée des élus, de la population et des salariés (ouverture de 2 stations en juin 2008). Le comité d'usagers a été créé après cette ouverture. Le Comité d'usagers se mobilise pour la dé saturation, le dédoublement de la ligne 13, et son prolongement jusqu'à Stains. Le Comité a rencontré le Vice Président du STIF chargé des transports de la Région Ile-de-France. La question du dédoublement a été débattue. La mobilisation a pour conséquence que la question du dédoublement de la ligne 13 est aujourd'hui de nouveau posée. Mais il y a encore de longues batailles à mener. Le Comité d'usagers existe seulement depuis 1 an, mais il a réussi à entrer dans le débat et à imposer son point de vue. Madame Perez signale que ledit comité d'usagers s'est uni avec celui de Saint-Denis et celui de Clichy-la-Garenne, ainsi que les salariés de la RATP. Les Stanois peuvent rejoindre ces comités d'usagers et réactiver l'association.

Monsieur BRAFMAN estime que la séance du Conseil Municipal de Stains se situe à un moment charnière. Des décisions exceptionnelles vont être prises. La situation est extrêmement grave dans la mesure où des territoires sont démunis de desserte en matière de transport en commun, et que certains modes de fonctionnement des transports sont saturés. La ligne 13 du métro n'est pas la seule concernée. Si rien n'est fait dans les 10 ans à venir, la moitié des lignes de transport seront dans l'état actuel de la ligne 13. Il est nécessaire d'agir rapidement.

Il est urgent de prendre position et de le faire savoir car les décisions seront prises d'ici fin juin 2009. Il existe un plan de mobilisation de la Région Ile-de-France et de ses départements de 17 milliards d'euros. L'apport financier de l'État se fait attendre depuis 1 an. La dernière intervention du Président de la République traduit la prise d'engagements. La combinaison des projets doit conduire à un schéma commun pour fin juin 2009. Ce schéma sera soumis à la concertation. Le dédoublement de la ligne 13 et son prolongement vers Stains ne font pas partie, pour l'heure actuelle, de ce schéma. Ce qui n'est pas inscrit fin juin dans ledit schéma risque de ne pas être pris en compte avant 20 ans. Les moyens qui vont être mobilisés s'élèvent à 35 milliards d'euros. Il est indispensable que les projets prennent en compte les besoins et l'expression de tous les acteurs (conseils municipaux, collectivités, usagers, ...). Il invite donc à mettre en exergue l'ensemble des décisions prises ce soir par le Conseil Municipal.

Concernant la ligne 14 du métro, celle-ci connaît une accélération depuis 2005. Le prolongement de la ligne 14 jusqu'à la Mairie de Saint-Ouen a vocation de permettre la dé saturation de la ligne 13. Ce projet a été considéré par les administrateurs du STIF comme le plus performant de ce point de vue pour l'immédiat. Cet immédiat était tout relatif car sa réalisation est prévue pour 2017. La vocation de la ligne 14 est aujourd'hui d'opérer une desserte transversale de l'ensemble de Paris en lien avec les aéroports d'Orly et de Roissy. Même si le nombre de wagons est augmenté de 6 à 8, Monsieur Brafman estime que cela ne répondra pas au problème de dé saturation de la ligne 13. Cela répondra aux besoins de transport pour la liaison nord/sud. Cet argument doit être vérifié rapidement pour exiger l'inscription au plan de 35 milliards d'euros du débranchement et du prolongement de la ligne 13. Il faut interconnecter la ligne 13 avec la tangentielle Nord. D'autant plus que le projet prévoit la réalisation de la tangentielle Nord en une seule fois. On se dirige, aujourd'hui, vers l'accélération de ces projets. La future gare TGV de la Cerisaie va apporter 9 000 voyageurs par jour. Il faut anticiper.

Monsieur Brafman, aborde la question de la tarification. Il rappelle que le STIF n'est pas allé dans la direction d'une tarification unique. Monsieur Brafman fait part de sa préférence pour la tarification unique et à terme pour la gratuité des transports sur la

Région. Il faut aller plus loin sur cette question mais dans des conditions qui permettent un financement par le produit des richesses créé par les transports. Cela renvoie à des mesures financières promises par le Président de la République et le Ministre J-L Borloo (augmentation du versement transport, récupération du fond d'aménagement de la Région Ile-de-France, taxation sur les profits immobiliers et fonciers).

Dans le développement des transports en commun, il y a aussi une action de lutte contre les changements climatiques. Les questions écologiques sont aussi d'une très grande gravité auxquelles il faut s'affronter d'une manière ferme.

En ce qui concerne la tarification, Monsieur Brafman rappelle la suppression des zones 7 et 8 et leur passage en zone 6, la mise en place d'une tarification sociale (gratuité pour les bénéficiaires du RMI, de l'API, de l'ASS ; soit 550 000 personnes bénéficiaires pour la Région Ile-de-France). Il faut obtenir les ressources financières nécessaires pour une bonne gestion. L'originalité de la Région Ile-de-France est d'avoir un réseau intégré régional et urbain.

En ce qui concerne les comités de ligne, Monsieur Brafman estime que le STIF a été force de proposition pour en créer, mais précise que les 35 comités de ligne prévus ne sont pas encore réalisés. Il y en a un sur la ligne 13. Il faut s'assurer de leur création car c'est une question de démocratie et d'efficacité. Il est nécessaire de multiplier ces comités sur les lignes structurantes. Il existe des comités de bassin (notamment à Plaine Commune). Ces comités intègrent l'ensemble des transports sur un territoire donné. La SNCF est en mesure d'organiser des comités spécifiques à elle, dits « comités inter-gares ». La SNCF possède une tradition de démocratie et de concertation. Monsieur Brafman invite le Conseil Municipal à solliciter la SNCF pour la mise en place de ce type de comité.

En ce qui concerne les murs anti-bruits, il faut interpeller les autorités, la SNCF, l'État, la Région Ile-de-France pour leur financement. Ces équipements ont été sortis du contrat de projet. Cela a été imposé. Il reste des financements à obtenir notamment de la part de l'ANRU et autres dispositifs pour rattraper l'existant.

Pour les nouvelles lignes, la loi impose des dispositifs anti-bruits. Il faut néanmoins être vigilant et les études acoustiques rendent obligatoires les dispositifs anti-bruits (murs, talus...).

Monsieur CARRÉ revient sur le cas de la gare SNCF Pierrefitte-Stains. Son déplacement n'est pas prévu. Un cheminement piéton sera mis en place pour relier la nouvelle gare Stains-Pierrefitte à la tangentielle. Il y aura donc deux gares reliées (position ancienne adoptée par la ville de Pierrefitte).

En ce qui concerne la tarification, il est possible de la faire évoluer. En effet, la gare actuelle se situe en zone 4, alors que la future gare sera en zone 3. Il y a un problème d'adéquation et de concordance. Des courriers ont été envoyés au STIF et au Président du Conseil Régional d'Ile-de-France sur ce sujet.

Concernant le prolongement de la ligne 13, l'ensemble de Plaine Commune est favorable à son prolongement jusque Stains. Cela permettra de favoriser le déplacement de la population habitant dans des quartiers encore mal desservis par les transports en commun. La gare de la Cerisaie permettra aussi une inter-modalité. Aujourd'hui, la capacité d'accueil de la branche Est de la ligne 13 est de 10 770 personnes, soit un taux de charge de la ligne de 97%. En 2011, après la mise en place des systèmes « ouragan » et de « portes palières », ce taux sera ramené à 92%. L'écart est peu important. Puis le taux de charge se situera toujours entre 92% et 101%. L'augmentation de la population par rapport au territoire est prise en compte. Après le prolongement de la ligne 14, le STIF a estimé que ce taux de charge pourrait atteindre 79% en 2016-2017. Or, le prolongement de la ligne 13 à Stains ferait remonter le taux de charge à 105%. Comment faire pour favoriser une baisse de ce taux de charge ? Deux éléments peuvent intervenir : le prolongement de la ligne 14 et le prolongement du tramway sud. La question de la ligne 14 reste posée. Va-t-elle devenir un super métro ? Dans cette hypothèse, il n'y aurait pas d'effet sur la ligne 13. Le STIF, la ville de Paris, et de nombreuses villes de la branche ouest de la ligne 13 sont opposés à son

dédoublément pour des raisons techniques et financières. Le dédoublement impliquerait des travaux importants sur Paris qui devraient se faire à ciel ouvert. Il faut trouver les solutions techniques. Les réponses aux questions posées doivent pouvoir être avancées d'un point de vue politique. Cela peut passer par la création d'association sur Stains.

Monsieur Carré fait référence au mode de transport « arc express », dont le tracé permettra de relier La Défense au territoire de Plaine Commune, ainsi que les gares du RER B et du RER D à la Plaine Saint-Denis. Le « tracé » n'est pas encore définitif.

Monsieur Carré précise qu'il ignorait la situation du lycée Maurice Utrillo en terme de desserte par bus et que l'information sera transmise aux personnes compétentes.

Sur les questions de l'intermodalité et du développement des transports, tout devrait se jouer dans le mois et demi suivant. La nécessité d'être mobilisé est essentielle.

Monsieur le Maire fait part de ses réserves concernant les chiffres communiqués par Monsieur Carré pour le prolongement de la ligne 13. Monsieur le Maire estime que dans ses études, le STIF se contente de faire le calcul du nombre d'habitants dans un périmètre autour d'une station sans tenir compte des différents flux de voyageurs. L'interconnexion avec la tangentielle peut permettre cet effet de délestage. Les études relatives au délestage n'ont jamais été assez approfondies. L'interconnexion pourra permettre la désaturation partielle de la ligne 13. Son dédoublement sera néanmoins nécessaire. Monsieur le Maire rappelle que 2/3 des déplacements en Ile-de-France se font aujourd'hui de banlieue à banlieue. Cette tendance s'accélère. La mise en service de la tangentielle Nord permettra aux voyageurs d'éviter de transiter par Paris et favorisera une diminution de la charge de transport banlieue-Paris sur la ligne 13. Il faut des études plus poussées.

Madame Nathalie HILD (Directrice de la Direction des Transports de Plaine Commune) convient que les études n'ont pas été suffisamment poussées pour connaître l'impact de l'interconnexion avec la tangentielle. Les chiffres communiqués par Monsieur Carré concerne l'inter-station la plus chargée à l'heure de pointe du matin (branche est : la Fourche-Guy Moquet). La ligne 14 permet le prolongement à Stains. Il faut faire attention à la manière dont sont utilisés les chiffres.

Monsieur MORIN considère que depuis quelques années, la réflexion n'est plus menée ligne par ligne mais que le tout doit former un système. Les Stanois empruntent beaucoup la ligne 13. Il faut la prolonger. L'argument de la connexion est essentiel. Il existe une autre hypothèse : réaliser un tramway partant de Saint-Denis Université et allant jusqu'à l'aéroport de Roissy. Il est important de se mobiliser.

Monsieur Morin se demande si l'on se dirige vers une conversion écologique de l'économie des transports sur la Région Ile-de-France, la suppression de la voiture et des discriminations de certains territoires et de certaines gares. Les Stanois préfèrent emprunter la ligne 13 plutôt que le RER D car la gare de Pierrefitte-Stains se situe en zone 4. C'est aussi une question de pouvoir d'achat. Stains paie le retard de la politique menée par la Région Ile-de-France pendant de longues années. Il faut donc rattraper ce retard et mettre en œuvre des moyens très importants si l'on veut sortir du réchauffement climatique et de la pollution. Il faut atteindre un certain confort pour les voyageurs (fluidité, coût...). Il faut se battre rapidement car l'échéance est proche.

Les conditions de transport à Saint-Denis Université sont insupportables. Il existe un réel déficit de ligne de bus à la sortie du métro. Il faut augmenter la fréquence des bus des lignes 254 et 255. La ville participe à l'effort de résorption des problèmes de logement à Stains ; Des programmes importants sont sur ces lignes. Il faut se battre pour une fluidité en métro et en autobus, sinon les gens vont reprendre leur voiture compte tenu des conditions de transport qui leur sont actuellement offertes.

Monsieur le Maire rappelle que le débranchement de la ligne 13 s'élève 640 millions d'euros. Le prolongement à Stains représente 320 millions d'euros.

Monsieur ABDELLALI adhère au prolongement de la ligne 13 et rappelle que cette bataille est menée depuis 40 ans. Il s'interroge sur l'emplacement de la gare de la Cerisaie et l'interconnexion avec la tangentielle Nord. Ce lieu ne permettra pas aux habitants du quartier du Maroc de s'y rendre. Monsieur Abdellali regrette que la population Stanoise soit si peu présente dans le public. La ville de Stains est quand même bien desservie avec deux gares RER (lignes B et D) reliées par la ligne de bus 150. La tangentielle va arriver rapidement et relier Sartrouville à Roissy sans passer par Paris.

Il faut essayer d'améliorer les transports, mettre en place un système de bus plus important pour desservir l'ensemble de la ville (Cerisaie, Clinique, Lycée. Pour autant, il n'est pas possible de réaliser un métro, une gare, une ligne de bus à chaque porte d'immeuble. Monsieur Abdellali s'interroge sur le choix de la Cerisaie.

Monsieur le Maire rappelle que la tangentielle Nord est une rocade ferrée qui a pour vocation de faciliter les déplacements de banlieue à banlieue. Pour cela, un véritable maillage est nécessaire. Stains va être desservie par la tangentielle Nord sur laquelle pourront être prévues des lignes de bus de rabattement pour accéder aux deux gares. L'interconnexion permet également d'améliorer le maillage du territoire.

Monsieur ABDELLALI s'interroge sur le bien fondé du prolongement de la ligne 13 jusqu'à la gare de la Cerisaie sans pour autant avoir une station intermédiaire dans le centre ville de Stains. Monsieur Abdellali rappelle qu'en 1988 une sortie de métro au Globe avait déjà été inaugurée.

Monsieur le Maire précise que deux stations intermédiaires sont prévues pour le prolongement de la ligne 13 : place du 8 mai 1945 et rue Saint Léger.

Monsieur LE NAOUR est satisfait que la Région Ile-de-France ne soit plus dans la même logique. On est passé de l'ère de la discrimination sociale par la discrimination territoriale à une ère nouvelle qui est soucieuse d'un développement intégré du territoire. Mais il ne faudrait pas être dans une logique de rattrapage et d'adaptation. Il est nécessaire d'aller vers une logique d'anticipation. Il faut anticiper sur les montées en charge sur les lignes, sur le plan social (tarification unique), sur le plan des nuisances.

Le territoire de Plaine Commune doit être considéré comme solidaire sur ces questions. Il existe un effort sur le territoire de Plaine Commune pour répondre aux défis de la Nation. La création de logements sociaux et leur diversification est une offensive qui n'est pas menée sur tous les territoires. Les services publics sont mis en avant. Ils jouent un rôle indispensable sur les territoires. Le service public des transports aide les entreprises. Des dispositifs attractifs en matière d'emploi sont mis en place. On veille aussi à l'accès aux emplois des citoyens (charte emploi-territoire de Plaine Commune).

La question du transport est fondamentale pour le développement. Elle peut l'entraver. Les Stanois contribuent à produire de la richesse en Ile-de-France. La ville de Stains ne doit plus être considérée comme un village. Pour ne plus être un village, la question du transport est fondamentale.

Le sentiment de solidarité avec la ville de Stains pour le prolongement de la ligne 13 doit être mis en avant au niveau de Plaine Commune. La question du comité d'usagers doit être envisagée sur l'ensemble du territoire de Plaine Commune. Il faut montrer l'intérêt des habitants de Plaine Commune pour la ville de Stains et les autres villes de Plaine Commune concernées par les projets de transport. Ce n'est pas seulement un débat interne à la ville de Stains. Les villes de Plaine Commune sont dans une situation d'inter-dépendance.

Monsieur TAIBI considère que malgré les 35 milliards d'euros investis par l'Etat et la Région Ile-de-France, le constat du désengagement de l'Etat peut être fait, y compris en matière de transport. Tout le territoire a besoin du prolongement de la ligne 13 et d'un

maillage conséquent au niveau des transports en commun. Le projet présenté par le Président de la République ne doit pas tomber dans les mains du secteur privé mais rester dans le service public.

Le développement des transports est souvent lié au développement économique. Le territoire de la Seine-Saint-Denis possède de nombreux atouts : notamment le développement de la population et du bien être, le Parc Départemental de la Courneuve. Ce Parc n'est desservi que par des lignes de bus ; Or c'est l'un des plus importants de la Région Ile-de-France. Les personnes qui se rendent au Parc de la Courneuve viennent très souvent en voiture. Cet avantage doit être mis en avant car les transports collectifs permettront de rendre le parc plus attractif (4 millions d'usagers par an, soit un doublement de fréquentation en 10 ans). Le maillage et la qualité des transports publics peuvent permettre de mettre en avant les atouts du territoire.

Monsieur le Maire confirme qu'avec la réalisation de la tangentielle Nord, le Parc de la Courneuve bénéficiera d'une desserte plus importante avec la gare de la Cerisaie et du Bourget.

Monsieur SAKMECHE souligne que les projets présentés sont très importants. La ville de Stains doit être connectée à l'ensemble du réseau de transports francilien. Cela va améliorer le cadre de vie des Stanois.

Monsieur Sakmeche s'interroge :

- 1) Pourquoi les mobilisations pour des projets aboutissent souvent ailleurs et pas à la ville de Stains ? La mobilisation des Stanois est très difficile. Or c'est une question importante. Le prolongement de la ligne 13 est essentiel. Le métro est une facilité extraordinaire pour se déplacer.
- 2) Pourquoi la ville de Stains a été oubliée dans le maillage des tramways ? Monsieur Sakmeche partage l'avis de Monsieur Morin sur ce point. Il faut prolonger la ligne du tramway jusqu'au Bourget.
- 3) Il faut s'interroger sur les nuisances que subissent les Stanois avec la réalisation de l'ensemble des projets de transport en commun. Stains est traversée par des routes départementales Il faut être vigilant. Il est nécessaire de réactiver le plus tôt possible les comités d'usagers.

Monsieur Jean-Paul LE GLOU note que Monsieur Abdellali considère que « la ville de Stains est loin d'être mal desservie ». Or, ce n'est pas vrai selon les Stanois et le comité d'usagers de la ligne 13. Il note que les conditions de transport sur cette ligne de métro sont indignes. Il en est de même pour le RER et les bus.

Monsieur Le Glou considère qu'il faut favoriser la mobilisation des habitants et celle des élus. Il faut développer les initiatives citoyennes pour associer les habitants à la bataille, exiger le dédoublement de la ligne 13, son prolongement jusqu'à Stains et obtenir une interconnexion réfléchie avec les autres réseaux de transport (tangentielle, tramway). Il faut mettre en place des collectifs d'usagers, de comités citoyens, ... Les interventions des élus sont davantage conséquentes lorsqu'elles sont appuyées, reconnues par les habitants. Concernant les annonces du Président de la République, il est nécessaire d'être vigilant. En effet, certaines annonces peuvent ne pas aboutir. Ces propositions s'inscrivent dans un projet politique au service exclusif du développement économique. La réduction des inégalités sociales et territoriales sont loin d'être concernées. Il faut amorcer la politique sur ces dimensions. La seule réponse transport ne suffit pas. Il faut répondre aux attentes des habitants en matière de santé, d'emploi, d'éducation...

La mise en œuvre des projets de transport est urgente. Ces projets doivent répondre aux besoins du plus grand nombre pour pouvoir fonctionner. Il faut exiger le droit à la mobilité pour tous. Il faut dépasser le projet politique actuel qui est au service exclusif de l'économique. Il est indispensable d'avoir un projet de société qui place la réalisation de l'individu au centre des préoccupations. La plupart des projets des équipes d'architectes

reconnaissent que le territoire de Plaine Commune a connu un développement positif. Il faut reconnaître que les efforts réalisés à l'échelle de l'agglomération de Plaine Commune produisent des résultats. La logique de construction d'un projet de territoire au service des habitants de ce territoire porte ses fruits. Certes des efforts restent à faire. La bataille doit être reprise par les habitants et les élus.

Monsieur BOUNAB considère que « le métro passe et Stains se réveille ». L'histoire du métro à Stains est la preuve de l'échec total de l'équipe municipale actuelle. Asnières et Gennevilliers ont obtenu satisfaction car des hommes de conviction se sont battus pour ces territoires. Monsieur Bounab remercie Monsieur Pierna d'avoir mis en exergue la politique de Stains : « le discours et la pratique ». Depuis 12 ans, l'association Stanoise relative à la défense de la ligne 13 du métro est en veille, voir morte. Les villes de Gennevilliers et d'Asnières ont aujourd'hui obtenu ce métro. Il faut être concret. Il faut mener une bataille et aller au bout des choses. La ville de Stains a pour l'instant échoué. Il faut se mobiliser pour rattraper cette situation.

Monsieur Bounab considère que Plaine Commune a laissé tomber sur tous les plans la commune de Stains (pas de tramways). Stains ne bénéficie en terme d'intercommunalité que de la construction de logements sociaux. Monsieur Bounab signale que certaines constructions sont réalisées à proximité immédiate des voies ferrées (quartier des Trois Rivières). Il faut s'interroger sur la gestion actuelle de ces constructions. La majorité municipale doit assumer, à travers le métro, que la commune de Stains a tout perdu et n'a rien réussi sur cette ville.

Monsieur le Maire ne veut pas polémiquer à partir des propos démagogiques de M. Bounab mais tient à rappeler que la municipalité n'a jamais cessé de se battre pour le prolongement de la ligne 13 à Stains. Certes, la mobilisation de ces dernières années n'est pas à la hauteur. Le Conseil Municipal de ce soir a pour objectif de la relancer. L'action a toujours été présente. Cette demande remonte à 40 ans. Les Stanois sont très attachés à cette ligne 13. Des résultats ont été obtenus : l'action Stanoise a permis de faire avancer la ligne 13 de 3 stations jusqu'aux portes de Stains. Il faut mener le combat jusqu'au bout comme les villes d'Asnières et de Gennevilliers.

Monsieur le Maire rappelle que la tangentielle Nord est un succès pour Stains et la desserte de la ville. Le programme du précédent mandat municipal avait été élaboré sur la tangentielle, levier considérable du développement de la ville. Le désengagement de l'Etat sur le contrat de plan précédent a fait que la tangentielle a été reportée à 2013-2014 (au lieu de 2008-2009).

Monsieur HAUTDEBOURG considère que la réalisation de la tangentielle Nord et l'arrivée du métro à Stains permettront un maillage parfait du territoire. Cela diminuera le nombre de voyageurs sur la ligne du RER D qui est très saturée. Il en est de même avec le prolongement du tramway jusqu'à la gare de Garges-lès-Gonnesse. Cela aura des impacts positifs sur la circulation automobile.

Monsieur Hautdebourg fait part de l'inquiétude des quartiers nord de la ville après la mise en place du tramway précité. Quel sera le devenir de la ligne de bus 168 ainsi que la desserte de la gare de Pierrefitte/Stains ? Cette ligne s'arrête déjà très tôt dans la soirée.

Monsieur CARRÉ précise que la ligne de bus 168 sera maintenue dans sa partie reliant la gare de Pierrefitte aux quartiers Nord. Le nombre conséquent de passagers, ainsi que l'aménagement de la rue Parmentier, sont les problèmes de cette ligne, soulevés par la RATP sur cette ligne.

N° 1) Désignation du secrétaire de séance

Rapporteur. : Monsieur Le Maire

Aucune demande d'intervention n'étant formulée, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés par 31 voix pour,
Nomme Monsieur Jean-Paul LE GLOU pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

N° 2) Réaction du Conseil Municipal de Stains, suite aux annonces du Président de la république du 29 avril 2009, sur le développement d'une métropole parisienne et de nouvelles offres de transport collectifs

Rapporteur. : Monsieur Le Maire

Aucune demande d'intervention n'étant formulée, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés par 29 voix pour, 2 non participations (refus de vote : M. Abdellali, M. Bounab),

Se félicite que la conception polycentrique de la région capitale, et plus précisément du Grand Paris semble être retenue par le Président de la République, à l'opposé de la conception hypercentralisée et hausmanienne du comité Balladur.

Demande que le débat public sur le Grand Paris associe tous les citoyens et s'approfondisse pour imaginer ensemble un projet urbain et humain plus global et pour inscrire au cœur du processus les principes de solidarité, d'égalité et de droit pour tous à l'urbanité, au beau et à la réussite.

Demande que le nouveau système de transport proposé par le Président de la République réponde aux besoins de maillage du territoire de Plaine Commune, et plus particulièrement de Stains avec notamment la mise à l'étude d'un pôle intermodal de transports à la Cerisaie (tangentielle Nord, ligne 13 du métro, gare TGV et nouveau projet).

Exige des mesures à plus court terme pour améliorer les conditions de transports sur la ligne 13 du métro et sur la ligne RER D.

Souhaite que la réflexion sur le principe de tarification unique soit rapidement engagée entre l'État, le Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF) et les associations d'usagers avec la recherche de ressources nouvelles telle que la revalorisation de la participation des entreprises pour réduire la participation de tous les usagers.

N° 3) Désaturation de la ligne 13 du métro : maillage de la ligne 13 à la gare de Stains/La Cerisaie avec une Tangentielle Nord réalisée en une seule fois de Sartrouville à Noisy-le-Sec

Rapporteur. : Monsieur Le Maire

Aucune demande d'intervention n'étant formulée, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés par 31 voix pour,

Demande le débranchement de la ligne 13 du métro et son doublement entre les stations Saint-Lazare et la Fourche.

Demande le prolongement et l'interconnexion de la ligne 13 avec la Tangentielle Nord à la gare de Stains/la Cerisaie, le débranchement et le prolongement de la ligne 13 étant des mesures complémentaires pour désaturer durablement cette ligne de métro.

Approuve le prolongement de la ligne 14 du métro jusqu'à la Mairie de Saint-Ouen comme une offre supplémentaire pour l'accessibilité des zones d'activités et d'habitations du nord parisien, des villes de Clichy-la-Garenne et Saint-Ouen.

Demande la réalisation de la Tangentielle Nord dès 2014 en une seule fois de Sartrouville à Noisy-le-Sec.

N°4) Améliorations des conditions d'accueil du service public de transport

Rapporteur. : Monsieur Hautdebourg

Aucune demande d'intervention n'étant formulée, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés par 31 voix pour,

Demande l'amélioration des fréquences sur la ligne RER D et la réouverture du guichet « grandes lignes » de la gare Stains/Pierrefitte en conservant des horaires d'ouvertures réguliers et en y affectant des agents spécialisés « grandes lignes ».

Demande l'instauration d'une zone tarifaire unique pour toute l'Ile-de-France.

Demande l'amélioration de la desserte des nouveaux secteurs de la ville de Stains du réseau de bus, par une augmentation des fréquences des lignes existantes et la création de nouvelles.

Monsieur le Maire remercie le public, les invités, et appelle à la mobilisation de tous.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est levée à vingt-et-une heures.

Le Secrétaire de Séance

Jean-Paul LE GLOU

Handwritten signature of Jean-Paul LE GLOU in black ink.

Le Maire

Michel BEAUMALE

Handwritten signature of Michel BEAUMALE in black ink.